

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DE
SCHÉMA RÉGIONAL CLIMAT, AIR, ÉNERGIE DE LA CORSE (SRCAE) et son annexe, le SCHEMA REGIONAL EOLIEN
(SRE)**

En application des articles L222-3, R222-4 et R222-7 du code de l'environnement **et du décret n° 2011-678 du 16 juin 2011,**

Il est procédé à la mise à disposition du public, **du vendredi 1^{er} février au lundi 1^{er} avril 2012 inclus,** du projet de Schéma Régional Climat, Air et Energie et de son annexe, le Schéma Régional Eolien.

Ce document peut être consulté :

- au siège de la Collectivité Territoriale de Corse, aux heures d'ouvertures.
- sur le site internet de la Collectivité Territoriale de Corse : www.corse.fr

Pour le 1^{er} avril au plus tard, les observations du public sur ce projet pourront être :

- consignées sur le registre ouvert à cet effet,
- transmises par courriel à l'adresse suivante, pour le SRCAE/SRE : consultation-srcae@ct-corse.fr